

du 20 juillet que j'ai reçu aujourd'hui même. Préparé par un des inspecteurs de l'état des récoltes à l'emploi d'une maison de Minneapolis et qui, soit dit en passant, fournirait des rapports à la James Richardson Company, ce rapport indique que la quantité de blé dans l'ouest du Canada cet automne sera bien loin d'atteindre 400 millions de boisseaux. Dans la Saskatchewan, y est-il dit, 12 millions d'acres sont bien au-dessous de la moyenne, un million d'acre produiront peut-être une récolte moyenne et deux millions pourront produire de cinq à sept boisseaux l'acre. Les nouvelles que je reçois ne sont pas bonnes, mais la Saskatchewan est une grande province et le Canada, un vaste pays. Je ne crois pas que la récolte atteigne 300 millions de boisseaux, mais je pense bien qu'on peut faire face à la situation. J'ai aussi reçu, vendredi dernier, une nouvelle de la bourse des grains disant que ce jour-là l'Argentine a vendu 2,771,000 boisseaux de blé à l'Angleterre à un prix qui, converti en numéraire canadien au port océanique du Canada, représenterait 80c. le boisseau pour notre blé. Je ne dis pas que cette nouvelle est vraie, mais elle venait de la bourse des grains vendredi dernier. Si la chose est vraie, cependant, je voudrais poser la question que voici: Pourquoi le gouvernement canadien ne peut-il pas vendre plus de blé qu'il n'en vend actuellement à l'Angleterre quand l'Argentine lui en vend une telle quantité?

L'hon. M. GARDINER: Tient-on compte de la prime ordinaire dans le calcul du prix estimatif au port océanique?

M. PERLEY: On calcule que le prix au port océanique canadien serait d'à peu près 80c. Quand le bill sera présenté, nous en examinerons les dispositions et nous aurons des questions à poser. J'aimerais obtenir bien des renseignements et j'espère que le ministre sera en mesure de me les fournir. Pour ce qui est des opérations de la commission, dans quelle situation elle se trouve, combien elle a payé pour les services, pour l'entreposage, le courtage, combien elle possède en espèces, ce qui a trait aux ventes à termes et le reste, voilà autant de questions qui demandent un rapport complet du genre de celui que nous avons eu en 1936. Quoi qu'il en soit, nous allons attendre que le bill soit présenté à la Chambre et nous en ferons l'étude après avoir minutieusement examiné toutes ses dispositions.

M. T. F. DONNELLY: Je vois d'un bon œil le bill tendant à modifier la loi sur la commission canadienne du blé, parce que la question du blé est de grande importance non seulement pour l'Ouest canadien, mais aussi pour le monde entier. Il est très facile de concevoir, de fait, que la nation qui pos-

sède des stocks de blé pour une ou deux années d'avance contribuera à décider du sort de la guerre. Il n'y a pas de doute qu'en Europe la récolte ne sera pas aussi bonne cette année qu'elle l'est d'ordinaire. J'ai lu l'autre jour que la récolte de la Roumanie, ordinairement d'environ 5 millions de tonnes métriques, ne dépassera probablement pas cette année 1,500,000 ou 1,600,000 tonnes, soit un tiers de la récolte ordinaire. Les moyens que prendra l'Europe pour se procurer du blé d'ici un an ou deux, vu la pauvre récolte là-bas, sera peut-être un des facteurs qui concourront à assurer la victoire à une nation plutôt qu'à une autre. Il est vrai que la quantité de blé que nous possédons à l'heure actuelle constitue pour nous un grand problème; il y a lieu de nous demander ce que nous en ferons. Notre pays est pour ainsi dire le seul au monde qui puisse entreposer le blé. Aussi bien l'Angleterre nous a-t-elle demandé d'entreposer ce blé à son intention afin qu'elle puisse l'obtenir quand elle en aura besoin. Nous voulons bien faire notre part en gardant ce blé à la porte de service de l'Angleterre, si l'on peut dire, afin qu'elle puisse nourrir ses habitants et ses soldats quand la nécessité l'exigera. L'honorable représentant de Qu'Appelle (M. Perley) a parlé d'un don d'environ 100 millions de boisseaux de blé à l'Angleterre. Mais, ce pays a déjà en entrepôt au Canada de 50 à 70 millions de boisseaux de blé qu'elle a achetés et qui attendent d'être transportés là-bas quand la métropole en aura besoin. Elle ne veut pas avoir ce blé maintenant parce que ces entrepôts sont remplis et elle ne désire pas en posséder davantage sur son territoire. Elle a tout de même acheté ce blé et c'est le Canada qui le garde en entrepôt. Je ne vois pas comment le don d'une autre quantité de 50 ou 100 millions de boisseaux de blé à l'Angleterre pourrait nous aider à fournir plus d'entreposage. Ce peut être très bien comme moyen de l'aider financièrement à gagner la victoire, mais comme moyen de nous assurer des moyens d'entreposage c'est nul.

J'aurais deux ou trois conseils à donner au Gouvernement au sujet de ce bill, mais je veux auparavant signaler une couple de critiques que nous avons entendues. La première se rapporte au comité consultatif, à un organisme chargé de conseiller la commission du blé sur la manière et le temps de vendre cette denrée. La commission du blé a reçu tant de conseils venant de tant de personnes qu'elle ne sait plus que faire. C'est le comble de la confusion.

M. DOUGLAS (Weyburn): Ce n'est pas ce que l'honorable député a dit au moment des élections.